Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 27 Châabane 1446
26 Février 2025

N° 24

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **422**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **423**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **426**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **429**
Homologation de résolutions **430**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **430**
Avis aux créanciers **432**
Convocations
Sociétés anonymes **433**
Sociétés à responsabilité limitée **436**
Sociétés communautaires **436**
Divers
Avis au public **437**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV **439**
Bilan de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV **442**
Bilan de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV **445**
Bilan de l'UBCI UNIVERS Actions SICAV **448**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution de la Société Citoyenne Communautaire Régionale Agribee

Conformément au procès-verbal de la séance de constitution du comité fondateur de la Société Citoyenne Communautaire Régionale Agribee, enregistré à la recette des finances de Mornag le 7 février 2025, sous le numéro de récépissé MO12382 et l'enregistrement numéro 25700333, il est annoncé la constitution de la société selon les données suivantes :

Nom de la société : Société Citoyenne Communautaire Régionale Agribee,

Siège social : dont le siège social est situé au 7 rue Habib Thameur, Khledia Ben Arous.

Type de société : Société Citoyenne Communautaire Régionale Agribee.

Durée de la société : 99 ans.

Capital social : Le capital susceptible d'être souscrit ne doit pas être inférieur à vingt mille dinars tunisiens.

Objet de la société : La société a pour objectif de développer l'activité apicole et de valoriser les produits agricoles dans la région, en mettant l'accent sur le soutien à l'économie sociale et solidaire, l'amélioration de la qualité de la production, le soutien à l'environnement agricole, et la fourniture de services de formation et de qualification dans le domaine de l'apiculture.

Date et lieu de dépôt du projet de contrat constitutif : Le projet de contrat constitutif a été déposé le 21 février 2025 sous le numéro 10 au tribunal de première instance de Ben Arous, et enregistré à la recette des finances de Mornag le 20 février 2025, sous le numéro de récépissé MO17382 et l'enregistrement numéro 25700501.

Nombre de parts et leur valeur : Le nombre de parts susceptibles d'être souscrites ne doit pas être inférieur à deux cents parts. La valeur monétaire requise pour le versement initial est de vingt mille dinars tunisiens. La valeur nominale des parts est de cent dinars tunisiens.

Conditions de répartition des excédents et constitution des réserves :

- 15 % des bénéfices sont alloués comme réserves obligatoires jusqu'à ce qu'elles atteignent 50 % du capital social.

- 20 % sont alloués aux activités sociales, culturelles et environnementales.

- Un maximum de 35 % des bénéfices restants peut être distribué par décision de l'assemblée générale.

- Le surplus est utilisé pour le développement des activités de la société à l'échelle locale et régionale.

Conditions de candidature au conseil d'administration : Tout candidat au conseil d'administration doit être propriétaire d'au moins cinq parts supplémentaires du capital social. Ces parts sont réservées pour garantir toutes les actions de gestion et ne peuvent être vendues ou intégrées au capital de la société.

Institution bancaire pour le dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription seront déposés à la Banque Nationale Agricole, compte numéro 03030160032100007741. La souscription peut également être effectuée en espèces en remettant directement les fonds aux fondateurs, qui s'engagent formellement à les déposer sur le compte mentionné ci-dessus.

Délai de souscription : Le délai de souscription ne doit pas excéder 3 mois à compter de la date de cette publication. La clôture anticipée de la souscription est possible en cas de souscription complète avant l'expiration du délai mentionné.

Convocation de l'assemblée générale constitutive : L'assemblée générale constitutive sera convoquée à la clôture de la souscription par convocation écrite ou par message téléphonique.

Fondateurs de nationalité tunisienne :

- Othman Haddad - Tél : 98999660 - Résidence : Khlédia

- Mariem Jebali - Tél : 22129615 - Résidence : Mrouj 1

- Mohamed El Khadraoui - Tél : 53146959 - Résidence : Khlédia

- Ahmed Bouhmi - Tél : 22588601 - Résidence : Naassen

- Lotfi Ben Zarrouk - Tél : 52298168 - Résidence : Kharouba, Khlédia

- Atef Hamdani - Tél : 26596675 - Résidence : Mornag

- Mourad Othimni - Tél : 28312198 - Résidence : El Yasminette.

2025R00472SODB1

Constitution d'une société communautaire

Dénomination : Société Communautaire Locale "Al Aliaa Agriculture"

Type de la société : Société Communautaire locale

Montant du capital souscrit : 10.000 Dinars.

Siège social : Bouhelel Ali Nord - Délégation Boumerdas - Gouvernorat de Mahdia :

Objet : Développement agricole Elevage de bovins et d'ovins Culture fourragères et arbres fruitiers

Durée : 99 Ans.

Date de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 18/12/2024 au greffe du tribunal de première Instance de Mahdia sous dossier n°07/2024

Nombre des parts à souscrire : 50 parts

Valeur nominale de la part : 200 dinars

Date de tenue de l'assemblée constitutive et la date d'ouverture de la souscription : 3/12/2024 au siège social de la société.

Fondateur :

- Mr Mohamed Khaled

- Mr Anouar Saad

- Mr Belgacem Khaled.

2025S00237SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE SOFEMED S.A

Société en cour de dissolution

Siège social : Route de Tunis, Km 6, Soliman, 8020 Nabeul

Identifiant unique : 0028760G

Suite au procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2024 enregistré à la recette des finances de Soliman le 26/12/2024 sous le n°M069651, déposé au RNE sous le n°20253521 quittance n°2025F27128208. Il a été décidé :

La dissolution de la société.

La nomination de Madame Emna GUIRAT titulaire de la carte d'identité nationale n°05459292 en tant que liquidatrice.

2025R00449SANB2

SOCIETE BALNEAIRE DE HAMMAMET SUD

Société anonyme

Au capital de 20.305.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP48, El Kantaoui 4089

RNE : 0496170V

MF : 496176 V/A/M/000

CNSS : 167821-11

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 27/12/2024 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 20/02/2025 sous le n°25701089 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 21/02/2025, sous le n°202514940, qu'il a été décidé :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Approbation des états financiers 2023.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

5. Renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

6. Nomination de Mr Talel Chaouch, commissaires aux comptes pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

7. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Il appert des délibérations du conseil d'administration du 30/12/2024 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 20/02/2025 sous le n° 25701090 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 21/02/2025, sous le n°202514940, qu'il a été décidé :

1. Renouvellement du mandat du président directeur général Mr Sami Mhiri pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

2. Fixation des pouvoirs du président directeur général.

3. Renouvellement du mandat du directeur général adjoint Mr Mourad Mhiri pour une durée de trois ans finissant lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

4. Fixation des pouvoirs du directeur général adjoint.

2025S00230SANB2

Notice d'information : Augmentation de capital

LEADER FOOD PROCESS

Société anonyme

Capital social 682 000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 6.5, Z.I Sidi Salem 3083 - Sfax

Identifiant unique : 0741285 B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/11/2024 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n°AC08232025, le 19/02/2024, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 25/12/2024 sous le numéro 24507894, quittance n°M008730, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de six cent cinquante mille (650 000) dinars, pour ainsi le porter de six cent quatre-vingt-deux mille (682000) dinars actuellement à un million trois cent trente deux mille (1 332 000) dinars après augmentation.

Cette augmentation sera réalisée par rémission de soixante-cinq mille (65000) actions ordinaires nouvelles en numéraires de dix (10) dinars de valeur nominale chacune. Chaque nouvelle action sera émise au prix unitaire de vingt trois dinars et soixante seize millimes (23,076 dinars), soit une prime d'émission de treize dinars et soixante seize millimes (13,076 dinars) par action. La prime d'émission globale des 65 000 actions nouvelles arrondie est de huit cent cinquante mille dinars. Le montant total de la participation à l'opération d'augmentation de capital (prime d'émission incluse et arrondie) est d'un million cinq cent mille dinars.

Il a été décidé par tous les actionnaires de renoncer au droit préférentiel de souscription. Par conséquent, cette augmentation du capital sera exclusivement réservée au «FCPR TANMYA», (MF : 1763300J/N/N/000), représentée par la société «MAC PRIVATE MANAGEMENT» SA. (IU : 1681503 P).

La souscription des actions nouvelles sera effectuée pendant un délai débutant lors de la décision d'augmentation du capital social et prenant fin quinze (15) jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec une possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2025X00279SANB2

Nomination d'un Administrateur Délégué

BH EQUITY S.A

Capital social : 18.000.000DT

Siège social : 67 avenue Alain Savary, cité les Jardins II, Bloc B 3ème étage, 1002 Tunis Belvédère

Identifiant unique : 0587760S

En vertu de la décision du conseil d'administration incluse dans le

procès-verbal du 24 janvier 2025 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis sous le n° 245800423 et la quittance n°814 Monsieur ALI SAADLI a été renommé administrateur délégué à partir du 24 janvier 2025.

2024P18557715, une copie du PV a été déposée au RNE en date du 06/02/2025 sous le n° 20259823.

2025400353SANB2

Notice d'information

Augmentation de Capital

Société : ROYAL DRINKS SA

Capital social : 23 550 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

M.F : 1181267P/A/M/000

(Conformément à l'article 164 du code de société commerciale)

Dénomination : ROYAL DRINKS

Forme juridique : SA

Objet social : Industrie des eaux minérales

Durée : 99 ans

Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'AGE du 15 mai 2023 au Registre National des Entreprises le 31/01/2025 sous le n°AC01162025.

Montant de l'augmentation : 1.088.000 DT

Nombre d'actions à souscrire : 108800 actions de 10 dinars chacune intégralement libérées en par la conversion de créance.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit de Mr Abdessatar WERFELLI.

2025400453SANB2

Notice

Augmentation de capital

«KATKOUT ANIMATION ET LOISIRS K.A.L»

Société anonyme

Au capital de 1200.000 DT

Siège social : Rue Moussa Ibn Noussair Le Bardo

Identifiant unique : 0544414R

Suivant P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6/02/2025, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, le 14/02/2025 enregistrement n°25500576, quittance n°1128, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis en date du 17/2/2025 sous le n°AC01222025, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 400.000 DT en numéraire pour le porter de 1.200.000 DT à 1.600.000 DT par l'émission de 40.000 nouvelles actions, d'une valeur nominale de 10 DT chacune libérable en totalité à la souscription déposé à la Banque de Tunisie agence Bab Saadoun, Avenue Habib Bougatfa : Compte indisponible n° 05007000029087101053.

Le délai de souscription à cette augmentation de capital est de quinze jours à partir de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de la clôture anticipée en cas de versement intégral du montant de cette augmentation.

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2025400494SANB2

Augmentation de capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'Article 164 du code des sociétés commerciales

Dénomination : Société SL Retail

Forme : Société anonyme.

Siège social : 59 Rue 8603, Zone Industrielle Charguia 1, 2035 Tunis CARTHAGE.

Objet social : le commerce de tous produits au détail.

Identifiant Unique : 1864762Y

Durée : 99 ans.

Capital social : 10.000 dinars en cours d'augmentation à 800.000 dinars.

Dépôt légal : une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/12/2024 enregistré à la REAS 1er Bureau de Tunis le 7/02/2025 sous le n°25500500 Quittance 965, a été déposée au Registre National des Entreprises le 13/02/2025 sous le n°AC03202025 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'Augmentation : l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société décide d'augmenter le capital de la somme de 790.000 Dinars pour le porter de 10.000 dinars à 800.000 dinars par la création de 7900 actions nouvelles d'une valeur de 100 dinars chacune par conversion d'une créance certaine, liquide, exigible et échue d'un montant de 790.000 Dinars détenue par trois actionnaires à l'encontre de la société. L'Assemblée Générale a décidé dans ce cadre, la suppression du droit préférentiel de souscription en le réservant aux trois actionnaires détenant une créance certaine liquide et exigible et échue à l'encontre de la société.

La souscription sera effectuée par les Actionnaires sus désignés et chacun des trois actionnaires se verra attribuer un nombre d'actions proportionnel à sa créance objet de la conversion.

Délai de souscription : Autorisation de la clôture anticipée des délais de souscription qui sont fixés à 15 jours à partir de la date de la parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne dès lors que toutes les actions à créer à l'occasion de l'augmentation du capital sont souscrites.

2025400524SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE JAAFAR GHEDIRA & CIE

Au capital de 10000 dinars

Siège social : 32 Avenue Bechir Sfar 5020 Jemmel

MF : 0929517 KAM 000

Par PV de l'AGE du 19/12/2024 enregistré à Jemmel le 21/12/2024, n° de quittance M098337, N° d'enregistrement 24802681, les associés ont décidé ce qui suit :

- L'approbation de la cession de 10 parts sociales de Mme Imene Kooli en faveur de Mr Yoser Ghedira.

Un exemplaire du PV et de l'acte de cession a été déposé au registre national des entreprises le 3/01/2025.

2025S00096SRLB2

Dissolution d'une société

SOCIETE HUILERIE ESSAFA

SARL au capital de 1 000 Dinars

Route Mahdia km 10 - Sfax

Identifiant Unique : 1023968H

Aux termes du PV de l'AGE tenue le 30 décembre 2024, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 31 décembre 2024 sous le n°24508044, Quittance n°M008899, les associés ont décidé la dissolution de la société «HUILERIE ESSAFA» et la désignation de Monsieur Tijani Chaabane en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Ce PV a été inscrit au Registre National des Entreprises le 17 Février 2025 sous le n°202513181.

Le siège du liquidateur est désigné à Route Soukra km 1 - Sfax - 3003.

Tél : (74) 24 80 99 - (74) 24 80 83

2025X00277SRLB2

Dissolution et liquidation de la société

Tigre Noir Sécurité

M.F : 1547078R/A/M/000

N° d'employeur CNSS : 602435-65

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2024 enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana en date du 28/11/2024 sous le numéro 2450797 quittance n°125491 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 18/02/2025 récépissé n°202513554 quittance n°2025F27268622, il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Abdallah Bouguerra Louati en tant que liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation est fixé au 02 av Ibn Khaldoun Cité Ennasr Mnihla Ariana. Toutes les oppositions ainsi que l'inscription des dettes doivent être adressées à l'adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT entre les mains du liquidateur et dépassé ce délai aucune opposition n'est admise.

Le liquidateur :

Abdallah Bouguerra Louati

Adresse : Rue Aziza Othmana Station Lavage Ariana Soghra.

2025400505SRLB2

TERRE ET ARBRES SARL

SARL au capital social de 350 000 DT

8 Rue Lucie Faure 1001 Tunis

IU : 1710958 H

I- En vertu d'un acte de cession de parts sociales enregistré à la Recette des Finances Av. Habib Thameur le 12 février 2025, sous le n°25100414, Quittance n°M009143, la Société Immobilière Tunisienne «SIT» I.U 005577 L a cédé 1 part sociale qu'elle détient dans le capital de la société au profit de Mr Fares Mabrouk (CIN 00377833).

II- En vertu du PV de décisions collectives extraordinaires du 28 janvier 2025, enregistré à la Recette des Finances Av. Habib Thameur le 12 février 2025, sous le n°25800415, Quittance n°M009145, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation de l'acte de cession de la part sus-visée et modification de l'article 7 des statuts

2- Désignation de Monsieur Fares Mabrouk titulaire de la CIN n°00377833, gérant de la société TERRE ET ARBRE et modification de l'article 10 des statuts.

Dépôt : un exemplaire des copies des documents sus-visés a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis sous le n°202513987 en date du 19 février 2025.

2025400527SRLB2

Dissolution et liquidation

SOCIETE SNC-LAVALIN INTERNATIONAL (TUNISIA) INC.

SARL au capital de 30.000 Dinars

Siège social : Immeuble Nour City, Bloc B, 5ème Etage, Bur. 5-3 Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

Identifiant Unique : 0587466P

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 9 décembre 2024, enregistré à la recette des finances Charguia le 25 Décembre 2024 sous le n°24514015 quittance n°M138632, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 27 Décembre 2024 sous le numéro 2024156183 il a été décidé la dissolution anticipée et la liquidation de la société avec la date d'effet le 8 décembre 2024 et la nomination de Monsieur Walid Bouchoucha en tant que liquidateur.

Les créanciers de la société sont appelés à produire leurs titres de créances par lettre recommandée dans un délai de 21 jours à compter de la parution de cet avis au Journal Officiel à l'adresse suivante : Société Audexa - Imm. ICC 3. Bur. 3-2, Centre Urbain Nord 1082 - Tunis Tunisie.

2025400528SRLB2

LUXURY HOTELS INTERNATIONAL OF TUNISIA

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 1589546E

Suivant une Consultation Ecrite et deux Bulletins de Vote du 30/12/2024 (enregistrés à la Recette des Finances Cité Mahrajène - Tunis le 4/2/2025 sous QN°M007984 Enrg n°25700588 & sous Qn°M007990 Enrg n°25700590 & Qn°M007988 Enrg n°25700589

- Monsieur Paul Adrian SIMMONS démissionne de son poste de gérant.

- Monsieur Aleksandr VOZHAGOV est nommé, gérant pour une durée indéterminée

- Un exemplaire de chaque document a été déposé au Registre National des Entreprises le 10/2/2025 sous dossier n°202510817.

2025400531SRLB2

Société Syfaco

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 10 000DT

Zone industrielle Ksar Said Tunis

MF : 0046732E/A/M/000

Aux termes de procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

de la société du 28/5/2024, lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de douar Hicher Manouba Tunis le 12/8/2024 sous le n°24702182 quittance n°M054788 et le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société du 16/12/2024, lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Douar Hicher Manouba Tunis le 25/12/2024 sous le n°24503321 quittance n°M081309 qui ont été déposé au registre national des entreprises sous le n°202513581 le 18/02/2025 a été décidé;

La dissolution anticipée et la liquidation de la Sté «SYFACO SARL» à partir du 28/5/2024 et la nomination de monsieur Annabi Nader en tant que liquidateur de la société.

Ainsi tout créancier sont appelé à notifier leur dettes avec leur justificatifs dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au bureau de liquidateur sis au 26 rue Med Ali Bizerte 7000 cette adresse est l'unique adresse légale pour toute notification concernant la liquidation de la Sté «SYFACO SARL».

2025400543SRLB2

Société Alimex SARL

Au capital de 100.000 Dinars

Identifiant Unique : 1054309X

Siège social : Les Grands moulins de Tunis route de l'armée El Omrane, Tunis

Suivant PV d'AGE en date du 25/3/2023, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 8/4/2024 (quittance n°M032630, enregistrement n°24501504) déposé au registre national des entreprises le 30/01/2025 sous le n°20257582 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à partir du 25/3/2023 et la nomination de M. Hedi Zerzeri liquidateur. Tous les créanciers de ladite société doivent présenter leurs titres de créances entre les mains du liquidateur, à son bureau sis aux Grands Moulins de Tunis route de l'armée El Omrane Tunis 1 dans le délai de vingt jours, à partir de la publication du présent avis, sous peine de forclusion.

2025400557SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente de Fonds de Commerce

En vertu d'un acte de vente de Fonds de commerce signé le 29/11/2024 enregistré à la recette des finances Ariana en la date du 10/02/2025 reçu n° M019918, n° d'enregistrement 2520149, Sté Meamar Plus SARL identifiant unique 1254614R a vendu à la Sté New Hardware Store SARL identifiant unique 1801188T la totalité du fonds de commerce (tout commerce) sis au 13 avenue de l'union du grand Maghreb, Soukra Ariana.

Les oppositions seront recueillies entre les mains de Me Besma Abbessi Avocate, 1er étage App A7 - l'étoile du Nord Centre Urbain Nord.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 15/02/2025.

2025R00393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchana le 28/01/2025, Quittance n°M011187 Mr Houcem Ayari sa carte d'identité n°07148795 a vendu la totalité du fonds de Commerce exploité dans le local sis à Mhamdia 1145 Ben Arous exploité comme CAFE.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la parution de présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains des vendeurs, Hamdi Ayari et Marwen Ayari.

Cette annonce a été publiée dans 2 journaux «Alchourouk» le 13/02/2025 et «Le Quotidien» le 14/02/2025.

2025R00441FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11-02-2025 enregistré à la recette des finances Carthage le 12/02/2025 numéro de quittance M019150 numéro d'enregistrement 25200444.

Monsieur Mounir Arfewi a vendu à Madame Mbarka Raouafi le fonds de commerce exploité à la vente des légumes et des fruits situé au 25 Bis Rue Tarek Ibn Zied cité à Carthage Yasmina.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de cabinet maître Hamrouni Rim située au 10 rue Ward Carthage Yasmina.

Ce texte a été publié le 19/2/2025 au journal le Quotidien.

2025R00444FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 24/01/2025 enregistré à la recette des finances La Marsa Tunis en date du 27/01/2025 (enregistrement n°25200571, quittance n°12957. La société Smile Bureau a vendu à Mohamed Ali Nasiri le fonds de commerce situé à l'Avenue Saleh en Youssef, à Sidi Daoud El Marsa, Tunisie, son activité est le commerce de gros de machines de bureau et de matériel multimédia.

Les oppositions doivent parvenir au cabinet Maître Imen Ouni Avocate à la cour de cassation, sis au 50 avenue de l'environnement 3ème étage la Soukra Ariana dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk du 14/02/2025.

2025R00450FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 22/01/2025 enregistré à la recette des finances Le Paradis Ariana en date du 3/02/2025 (enregistrement n°25201222 / quittance n°16216), Société Magie touch a vendu à Nour Mezrani le fonds de commerce sis au Numéro 12 rue Fattouma Bourguiba Soukra Ariana, son activité est tout type de commerce.

Les oppositions doivent parvenir au cabinet Maître Imen Ouni Avocate à la cour de cassation, sis au 50 avenue de l'environnement 3ème étage la Soukra Ariana dans les 20 jours suivant la publication de cet avis.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Achourouk du 14/02/2025.

2025R00451FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 9/01/2025 enregistré à la recette des finances de Mornag en date du 15/01/2025, n° de quittance M005661 N° d'enregistrement 25200085, Mr Mohamed Jlassi a vendu à Mr Ahmed Ounissi, La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné vente fourrage complexe, dans le local sis à Ahmed Zayed Mornag.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 14/02/2025.

2025R00453FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 17/02/2025 enregistré le même jour à la recette des finances de Grombalia (n°25201031 reçu M021654), La société Framboise (IU : 1009883T) représentée par son représentant légal et ayant son siège social à l'avenue Farhat Hached Grombalia a cédé à M.Hassen Echikh (Cin 06487671) demeurant à l'avenue AbdALLAH Ibn Zoubayr Grombalia, et Mohsen Hadded (Cin 06472332) demeurant au 16 rue Oussama Ibn Zayd, Cité olympique Grombalia, la totalité du fonds commerce destiné à la confection et à la vente des pâtisseries avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à l'avenue Farhat Hached Grombalia inscrit au RNE sous le n°1009883T.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acquéreur M. Mohsen Hadded à son adresse sise au 16 rue Oussama Ibn zayd, Cité olympique, Grombalia 8030 dans 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au Journal Assabah le 19/02/2025.

2025R00454FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé du 13/2/2025 enregistré à la recette des finances Mégrine 13/2/2025 sous le numéro 25201087 reçu numéro M0017314 Monsieur Saidi Mohamed a cédé un fonds de commerce salon de thé «Istanbul» sise à la résidence «Ethouraya» n°6 la nouvelle médina B. Arous. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la dernière en date des publications légales auprès de l'acheteur dudit fonds Sofien Touinsi à son adresse sise au 23 rue Sahnoun Kaznadar.

Cette annonce est publiée dans le journal «Echourouk» le 20/2/2025.

2025R00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 24/01/2025 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 5/02/2025 sous le n°25200623 Reçu n°M008551. Lobna Bent Mohsen Hantati a vendu à Mohamed Ali Ben Masour Khelifi tout le fonds de commerce situé à Rue Khelifa Karoui Khezema Ouest Sousse pour un prix de 15000.000 dt toute opposition doit être faite auprès de Maître Yousri Gouta Avocat rue 22 janvier 1952 Sousse et dans les délais légaux de 20 jours de la date de la publication de cette annonce. Un avis de vente est paru dans le journal Essahafa sous le N°11117 en date du 19/02/2025.

2025S00220FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. signé le 14/02/2025 enregistré le 17/02/2025 à la recette des finances Hammem Sousse sous le n°25200982 Quittance n°M021243.

La Société Générale Auto, S.A.R.L, identifiant unique 1562912Q représentée par son gérant Mr Nizar Graja titulaire de C.I.N n°05399586 a vendu tout le fonds de Commerce exploité pour la vente de pièces de rechange et accessoires des voitures en détails créé dans le local situé au 21 Rue Charles de Gaulle Hammam Sousse - Sousse, à Monsieur Aymen Slama titulaire de CIN n°09323598.

Toute opposition à cette vente sera signifiée dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T, au cabinet Maître Bousofara Farhat, Avocat à la cour de cassation, situé à la Rue sœur Joséphine Imm. Trocadéro 2ème étage - 4000 Sousse.

Cet avis a été publié au journal la Presse le 20/02/2025.

2025S00223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 12/02/2025 et enregistré à la recette des finances de l'avenue Mohamed Maarouf, Sousse le 17/02/2025 sous le n°25200260 quittance n°M015563, M Hamdi ben Mhamed titulaire de la carte d'identité nationale n°06812039, M Lotfi ben Mhamed titulaire de la carte d'identité nationale n°06764718, Mme Zohra Toumia titulaire de la carte d'identité nationale n° 04080477, Mme Hbiba ben Mhamed titulaire de la carte d'identité nationale n°06759301 ont vendu à Monsieur Mohamed Malek Abda titulaire de la carte d'identité nationale n°12883907, la totalité du fonds de commerce sis à La Médina Sousse, AL-RAHBA n°10, et destiné à exercer toute les activités commerciales avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Mohamed Malek Abda, et ce à l'adresse du fonds de commerce sus indiquée, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 21/2/2025.

2025S00225FCCC2

Echange d'un fonds de commerce et d'une voiture

Suivant un contrat d'échange enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse le 24/01/2025 sous le n°25200312 rédigé par l'avocat en cassation maître Jaber Abdelkarim, publié au journal Echourouk page 27 et au journal le Quotidien page 08 du 5/02/2025.

Monsieur Hamdaoui Mohamed titulaire de CIN n°07678040 délivrée le 14/02/2004 à fait l'échange de la totalité de son fonds de commerce qu'il s'agit de l'activité de commerce en détail des produits alimentaires exercé dans le local sis à la rue Abdelaziz Rejiba cité Erriadh Sousse avec la voiture constructeur Mercedes, n° de série de type WDB1680311J517291, n° d'immatriculation 3404 TUNISIE 98 de Madame Dhibi Awatef titulaire de CIN n°09083452 délivrée le 20/7/2006.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'avocat maître Jaber Abdelkarim au siège de son bureau sis à l'Avenue Ettawfik Immeuble Douk cité Erriadh Sousse dans un délai de vingt jours à partir de lla publication de cette annonce.

2025S00228FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte écrit en date du 11/6/2024, signé le 13/6/2024 et enregistré à la recette des finances de la rue Victor Hugo à Sousse le 14/6/2024 sous le numéro de reçu M024539 et le numéro d'enregistrement 24203127, Madame Fatma ben Ahmed Saanouni, résidant à Hammam Sousse, a vendu à Madame Qods Rahali, résidant à Sousse, l'ensemble du fonds de commerce relatif à la coiffure, à l'esthétique et à la vente de produits cosmétiques situé au 6, Rue des Jardins, Khezama Est, Sousse. Les objections peuvent être soumises auprès de Maître Abdel Nacer Al-Mahari, avocat à la cour de Cassation à Sousse, dont le cabinet est situé à l'adresse : Rue Taher Safar, Immeuble Ben Dhiab, Bureau n°12, 3ème étage, Sousse, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 22/6/2024.

2025S00231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté le 29/01/2025 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 6/02/2025 quittance n° M013908 enregistrement n°25200769.

Mohamed Amin Awai, titulaire de la CIN n°08154074 a vendu et cédé à Afef Yahyaoui, titulaire de la CIN n°06547551 demeurant à Sfax la totalité du fonds de commerce d'une épicerie et laiterie sise à la Route de Soukra km 0.5 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail, le Nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres. Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse du bureau de l'avocat rédacteur du contrat maître Mohamed Khlif 32 avenue Habib Bourguiba Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 20/02/2025.

2025X00281FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3/02/2025 et enregistré à la recette des finances Arbi Zarouk Sfax sous le numéro de quittance MO07273 et numéro d'enregistrement 25200381 Mohamed Fathi Gargouri Titulaire de C.I.N n°05245741 a vendu à Mohamed Ben Abdelhamid Fakhfekh titulaire de C.I.N n°05286507 en tant qu'acheteur la totalité de sa part du demi fonds de commerce exploité en tant que travaux mécanique et vente des pièces de rechanges sis à la route de Menzel Chaker klm 0.5 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez l'acheteur.

Un extrait de cette annonce a été publié dans le journal Essabeh le 13 février 2025.

2025X00286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 30 décembre 2024, enregistré à la recette des finances de Sidi hessine Tunis, le 6 janvier 2025 quittance n°M001553 sous le n° d'enregistrement 25200015 ; Monsieur Abdel Aziz Ben Ali El Sgaier Awichawi titulaire de CIN n°01812385, délivrée à Tunis le 01/12/2023 résident à Rue el Fell Nabeul vend et cède à Monsieur Ghassen Ben Abdel Aziz Awichawi titulaire de CIN n°09822683 délivrée à Tunis le 16/02/2023, résident au 23 rue de Pêches, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue hrayriya n°95 Zahrouni Tunis. Les éventuelles oppositions peuvent se faire dans les délais de 20 jours de la date de publication de cette vente au journal officiel et cela entre les mains du vendeur sis à Rue El Fell Nabeul.

Annonce parue au quotidien la presse du 4/02/2025, page N°13.

2025400525FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En gérance libre

Suivant contrat d'exploitation conclu en date du 3/12/1990, enregistré à la recette des contrats civils de Tunis le 15/11/1993 : volume 37, série 8 folio 137 La société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à titre de location gérance libre à Mr Zhioua Hbib le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n° 114 au Pavillon 1 au marché de gros de Bir Kassaa Ben Arous de superficie totale de 60m² destiné à la vente des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 3/01/1990 renouvelable par tacite reconduction.

L'emplacement sus indiqué est considéré comme faisant partie du domaine public de l'Etat.

La législation relative à la propriété commerciale ne s'applique pas au bénéficiaire de la location.

2025R00446FCCC3

Location d'un fonds de commerce

D'un A.S.S.P enregistré à Hammam-lif le 30/9/2024, Q N°M060757.

Mr Slim Bazdeh a loué à la Sté M &M FUTURE le Fonds de commerce du local situé à la Rue 2 Mars 1934 Hammam-lif pour exercer l'activité de la société.

La location publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 21/2/2025.

2025R00447FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé de location d'un fonds de commerce légalisé à la municipalité le 7/02/2025 enregistré à la recette des finances Mahares le 7/02/2025 Quittance n°M004828 enregistrement n°25300103. Madame Ghozlen Bent Youssef Jerbi titulaire de la CIN n°08802592 Immatriculé au RNE n°1750550H a loué au profit de Monsieur Hafedh Ben Mohamed Habib Ben Khalifa Kamel titulaire de CIN n°08872361 la totalité de fonds de commerce exploité dans un local sis sur la route de Gabès Skhira destiné en un café de première catégorie.

Toutes les oppositions seront acceptées chez Monsieur Hammouda Mezghani Avocat auprès de la cour de cassation sis au 28 Rue Taieb M'Hiri Sfax et ce à partir de la date de publication de cette annonce.

Cette annonce est parue au journal Le Temps du 19/02/2025.

2025X00276FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé fait à Bizerte le 04/02/2025 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 18/02/2025. SOCIETE DESIGN CUISINE SUARL représenté par son gérant monsieur Ben Radhia Abdelhak, a loué son fonds de commerce à la société Dalel Darek, société en cours de constitution représentée par son fondateur madame Jbelia Aycha Exploitée dans le local commercial sis à l'avenue 14 Janvier pour une période de 2 ans à partir de 4/02/2025 jusqu'au 3/02/2027.

Cet acte a été publié au journal Le Quotidien du vendredi 21/02/2025.

2025400529FCCC3

Contrat de location gérance

Par acte sous seing privé en date du 10-02-2025 enregistré à la recette des finances Beb Souika le 11-02-2025 sous le n°25300452 quittance n°M011548 Mr. Ibrahim Guemada a donné en location gérance pour une année renouvelable du 01-02-2025 au 31-01-2026 au profit de Mr. Ala Eldine Ghanmie, la totalité du fonds de commerce nommé AU BUREAU destiné à la restauration rapide, sis au 61 avenue 9 avril, Tunis.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 14-02-2025.

2025400556FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom : Association de Sauvegarde de la Ville de Grombalia.

Adresse : Rue Khalkhal - Rue de la Mosquée - Ville de Grombalia.

Nature : Culturelle, dédiée au patrimoine.

Objectifs :

1. Contribuer à sensibiliser les habitants de la région à la nécessité de préserver le patrimoine matériel et immatériel, en coordination avec les structures spécialisées.

2. Contribuer à la promotion du patrimoine de la ville et établir des liens avec des associations similaires pour promouvoir la région en tant que destination touristique, en collaboration avec les autorités compétente.

1. Président de l'association : Wahid Alouiti.

2. Vice-président : Ali Makline

3. Secrétaire général : Chaker Ben Othman.

4. Trésorier : Wassim Ben Had.

5. Membre chargé de l'information et de la documentation : Mohamed Ennaji Telijani.

6. Membre chargé des recherches et études : Fatma Essidraoui.

2025R00442APSF1

Association scientifique des études d'ingénierie

Son objet est une association scientifique.

Adresse à l'Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs de Nabeul. Bureau 337, Marazga Nabeul

Ses objectifs la valoriser de la recherche scientifique dans le domaine économique et social

Contribuer à l'ouverture des étudiants universitaires sur leur environnement national et international

Coopérer avec des associations et des organisations ayant des objectifs similaires au niveau national et international.

Membres :

Président de l'Association : Ayman Boubaker

Trésorier : Faker Bouchoucha

Secrétaire générale : Nafla Janan.

2025R00443APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

- Dénomination : Groupement de développement agricole «Elbatria»

- Siège social : elbatria délégation Zriba

- But : exploitation du réseau d'eau potable.

Comité :

- Président : Mahjoub Ben Hammouda

- Trésorier : Moncef Belchaouech.

2025R00448APSF1

Constitution du Bureau du Syndic des Copropriétaires

Résidence EL WAFA

Rue de Tunis, Nouvelle Médina 3 Ben Arous

Suivant P.V de l'assemblée générale constitutive en date du 8/12/2024 enregistré à la recette des finances El Yesminette le 24/12/2024 sous le n°24705630, quittance n°1066102 et sur l'arrêté de la municipalité de Ben Arous le 20/02/2025 sous le n°831, il a été décidé la constitution du bureau de syndic comme suit :

Dénomination : SYNDIC RESIDENCE AL WAFA

Adresse : Résidence El Wafa Rue de Tunis Nouvelle Médina 3.

Bureau :

M. Sami Ferjani : Président

M. Mohamed Gaieb : Vice-Président

M. Rouissi Lamine : Trésorier

M. Sellami Ramzi : Membre

M. Bouzekri Tareq : Membre

M. Miraoui Fateh : membre.

2025R00455APSF1

Constitution d'un syndic des habitants

Résidence Saray «C»

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 30/11/2024, déposé à la municipalité de Sousse le 4/02/2025, il a été mentionné la constitution du syndicat et l'élection de comité du syndic des habitants de la Résidence SARAY «C», sise à l'avenue Yasser Arafat - Sahloul 1 - Sousse et qui se compose de :

- Président : Mr Riadh BAOUEB.

- Vice Présidente : Mme Latifa BOUMAIZA.

- Trésorière : Mme Fouzia JRIDI.

2025S00186APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Requin Bleu à Sfax.

Adresse : Route Mahdia Km 6 avenue Ibn Charaf - Sfax.

Sujet :

Encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Nous nous engageons également à participer à diverses compétitions sportives sous la supervision de la fédération dans laquelle nous sommes impliqués dedans.

Spécialisation : Pèche marine sportive.

Reçu N° : 1315 du 19 février 2025.

L'organe directeur de l'association :

Président : Elleuch Abdelkader

Secrétaire Général : Guidara Mohamed

Trésorier : Chaari Mahdi.

2025X00282APSF1

Constitution d'un Syndicat de copropriétaires

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence Mallorca Jinen Ennaser daté le 5 octobre 2024 et enregistré auprès de la recette des Finances le 11 octobre 2024 sous le n°3922625, récépissé n°M131079, il a été décidé de constituer un Syndicat des copropriétaires.

Nom : Syndic Résidence Mallorca Jinen Ennaser

Le siège : Rue Mehrez Chairat, Jinen Ennaser, Ennaser, 2001, Ariana.

Membres :

Président : Maher Bennaceur

Secrétaire général : Mohamed Elyes El khiyari

Trésorier : Ala Eddine Bader.

2025400532APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Sportive de bouliste à Manar

Adresse : Rue de Toulaitoula n° AN3 Manar.

Les objectifs :

- Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les élever aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Elle s'engage également à participer à diverses compétitions sportives sous la tutelle des fédérations sportives auxquelles elle est associée

Les membres :

- Président : Maatallah Hamida

- Mehdi Mhirsi : Vice Président

- Belhassen Khayati : Secrétaire général

- Alaeddine Hajji : Trésorier.

2025400545APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 26/01/2025 à résidence Prestige Bloc A Khezama Est Sousse Mr Nabil Bousetta a été nommé président du syndicat de copropriétaires de résidence Prestige A.

Un comité aidera le président du syndicat, se composant de Mme Najet Ben Belgacem; Mr Yassine Khadhraoui ; Mr Abdelhamid Zarrad ; Mme Mahbouba Mekki; Mme Basma Rouetbi ; Mr Chedli Baccouch. Les charges de copropriétés ont été fixées à 600 dinars pour chaque appartement.

2025S00120APSF2

Nomination d'un comité du conseil d'administration

D'un Groupement de Développement Agricole

Selon PV en date du 31/12/2024, enregistré à la recette des finances d'Enfidha le 20/02/2025 sous N°25800463 quittance N°M013929, il a été décidé la nomination du comité du : Groupement de Développement Agricole Al Ayaycha et qui se compose :

Président : Mr Abdejalil Ayache

Trésorier : Mr Ameur El Hichri

Membre : Mr Boujomaa Romdhane.

2025S00224APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : AL BARAKA BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 88 Rue Hédi Cheker Tunis.

Partie saisie :

Rachid Ben Youssef Nhila, demeurant à 216 Rue Taieb Mhiri Jemmel, CIN n°04154446.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°68494 Monastir d'une superficie de 921 m², dénommé «JINENE MONASTIR» sis à Skanes Monastir.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 1 183 392 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Mercredi 19/3/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2025S00240VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude Maître Bouzidi Moncef

Huissier de justice

MF : 567060 J/A/P/000

44 Avenue de Londres 2ème étage Tunis

Tél/Fax : 71.253.008

Portable : 98.201.382

Le créancier poursuivant : La Société Internationale Arabe de Recouvrement de Créances «CIAR», inscrite au Registre National des Institutions sous le numéro 0751191 B, dont le siège social est situé au 10 Avenue Pierre de Coubertin, Tunisie, en tant que cas enregistré. Le créancier initial est la Banque Arabe Internationale de Tunisie «BIAT».

Le débiteur propriétaire du fonds : Sté TARQUINIO SECONDO Société à responsabilité limitée, inscrite au Registre National des Institutions sous le N° d'identification unique 0851839B, dont le siège social est situé rue Al-Hadi Nouira, Bâtiment «Iman City», rez-de-chaussée RC2, Magasin CUD 46, Al-Nasr 2, Ariana.

Le titre exécutoire : Jugement définitif du tribunal de 1ère instance de Tunis fait l'objet du procès-verbal de l'audience délivré dans l'affaire n°40093DD du 25/5/2023 par le Tribunal de Première Instance de l'Ariane, qui fait l'objet d'une exécution provisoire conformément au projet de décision, et est en effet notifié légalement par cet éditeur le 4/7/2023 sous le n°26702.

Fonds de commerce présenté à la vente : Restaurant, connu sous te nom commercial LA TAVOLTA, situé rue Al-Hadi Nouira, bâtiment «Iman City», rez-de-chaussée RC2, magasin n° CUD 46, Al-Nasr 2, Ariana, et dont la propriété appartient au débiteur; Sté TARQUINIO SECONDO, couvrant environ 181,14 mètres carrés avec toutes ses composantes.

1)- Eléments incorporels : représentés par la clientèle et l'achalandage, la réputation, le nom commercial, la marque, etc., comme indiqué au chapitre 189.

2)- Eléments matériels : 04 tables circulaires - 19 tables carrées - 90 chaises - 04 téléviseurs - une machine à chauffer - une machine à pétrir - un meuble en bois - un ensemble de boîtes en plastique pour bouteilles d'eau minérale - une chaise en bois - un ensemble de cadres et peintures murales - 02 chaises enfants - un petit bureau un meuble à documents - une façade en cristal et inox - une machine à café instantané AMPLIA - une armoire - un réfrigérateur deux portes inox - une calculatrice électrique - un meuble à bois - un bloc de cuisson inox à plusieurs brûleurs et une partie pour frire les pommes de terre et griller la viande Four électrique GIORIV- Un évier pour laver les ustensiles en inox - 02 micromètres - une balance - un nombre de 20 réfrigérateurs verticaux - un ensemble de tables en inox - un ensemble de bols inox pour salades et autres - un ensemble d'ustensiles de cuisine et ustensiles de cuisine - un ensemble d'assiettes, cuillères, pinceaux et couteaux - un ensemble de tables, en inox - un ensemble de réfrigérateurs en inox - Moulin à vent - Réfrigérateur Cristal - Réfrigérateur blanc Réfrigérateur au sol- Réfrigérateur Coca-Cola.

Prix d'ouverture : 180.732,567 D.

Les frais : L'acheteur paye l'intégralité du prix et supporte tous les frais d'excusions du jugement ainsi que les frais de la vente, de l'enregistrement et du publication.

Date et lieu de vente : La vente était prévue pour le mercredi (19/3/2025) et à midi ou plus tard à l'emplacement du bien commercial situé à Rue Hadi Nouira, immeuble «Iman City», rez-de-chaussée, RC2, magasin CUD n°46, Al-Nasr 2, Ariana.

Conditions pour la participation aux enchères : Ne peut participer aux enchères que celui qui a déposée un montant de 10% de la mise à prix chez l'huissier de justice ou à la recette des finances.

La visite du fonds de commerce est ouverte dans les horaires administratifs après contact avec l'huissier la remise n'aura lieux qu'après l'encaissement réel du prix.

2025400530VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : Société Immobilière GLOBAL INVEST SARL représentée par son gérant RNE : E1532682 demeurant à la Route de Mornag Km 8 El Yasminet 2063 Nouvelle Médina Ben Arous en sa qualité de créancier, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés de la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant

2- Débiteur saisi : Madame Khadija Mrad CIN n°07004010 demeurant à l'impasse ETTARAFA La Soukra Ariana- En sa qualité de débiteur principal

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°43335 Ariana dénommé «KILANI» d'une superficie de 5875m², sis à l'impasse ETTARAFA La Soukra Ariana, situé dans une zone verte (PU) et sur une voie de circulation aérienne, sur lequel est édifié un projet de construction en cours et dont les travaux sont suspendus par arrêté municipale, elle est composée d'un RDC et deux étages, le RDC est composé de 2 salons, cuisine toilettes ; et le premier étage est composé de 4 chambres, deux salles de bains - le tout d'une superficie couverte de 1092 m², à gauche un studio de 69 m², un garage et un studio de 216 m², une piscine de 14 M long et 8 M de large avec un local technique est un bassin d'un rayon de 4M et une profondeur de 0,5 M les deux en état de délabrement, ainsi que la construction en elle même qui est située en partie sur le mur mitoyen avec les voisins.

4- La mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.670.450,750 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana sis à la cité administrative de l'Ariana le lundi 24 mars 2025 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2025400539VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

En vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Sousse, sous n°198 en date du 4/02/2025. Il a été prononcé la mise en faillite de la Sté Africaine de travaux titulaire de l'identifiant fiscal n°1301965 /E et sise à la rue Jaafar Ibn Abi Taleb à la cité Riadh - Sousse; aussi ; il a été décidé de nommer M.Sadok Mosbah en tant que syndic de faillite.

Les créanciers doivent présenter leurs créances au syndic de faillite à l'adresse suivante : 12 Rue Menvielle Sousse - Tél : 99961170 et ce dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication du présent avis.

2025S00222VEPA2

Appel d'Offres dans le cadre de la faillite

De la société SOTRAPOC, SARL

Siège social : Rte Zeramdine, Km 3 Jemmel

Identifiant Unique : 0039203Q

Conformément à la décision du tribunal de première instance de Sousse1 n°200 rendue le 17/02/2025, le syndic de la faillite Ridha BELAID lance un appel d'offres pour la vente du Fonds de Commerce exploité au Magasin n°81 sise à la Rue Mongi Slim, Tunis.

Mise à prix : 355.000,000 DT.

Tout intéressé, est invité à retirer le cahier des charges du bureau du syndic de la faillite sise à l'Avenue 1er Juin, Kalaa Kebira, contre le paiement de la somme de 50 DT.

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposé directement au nom du syndic de faillite Ridha Belaid avec la mention "appel d'offres à ne pas ouvrir" et ce au plus tard le 4 Avril 2025 (4/4/2025), Téléphone : 98 409 208.

2025S00226VEPA2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°21612 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 18/02/2025, M.Sadok Mosbah, liquidateur judiciaire, est désigné pour liquider le bien immobilier situé au lotissement Tourki à la cité 9 Avril à Bouhssina à Sousse, objet du titre foncier n°72584 Sousse, entre Mme Habiba May et feu Sadok Essafi.

2025S00232VEPA2

SOCIETE SOMOCER

Siège social : Manzel Hayet Zermedine - Monastir

Identifiant unique : 0039247D

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Tunis le 17 février 2025, il a été décidé la nomination de Mr Mokhles Youssef et Mr Anis Ettaieb en tant que mandataires judiciaires de LA SOCIETE SOMOCER; identifiant unique 0039247D, au lieu du mandataire Sadek Ben Amor Al Arif sous le contrôle du juge commissaire Madame Chaima Ben Chouchen.

Touts intéressés peuvent contacter les mandataires judicaires susmentionnés à leur cabinet situé au 55 rue Kheireddine Becha 2ème étage B-2 Montplaisir 1073 Tunis.

2025400523VEPA2

Nomination de deux mandataires de justice

SOCIETE TUNISIA WORLD TELEVISION - SA

Siège social : Avenue Youghartha - Mutuelleville El Menzeh 1082 Tunis

IU : 123948H

En vertu d'une décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 4 février 2025, il a été déclaré la désignation de Monsieur Mondher Hamdi et Madame Nour El Houda Abassi en qualité de mandataires de justice chargés de la gestion de la société sous le contrôle de la juge contrôleure Madame Oumaima Baccar.

2025400533VEPA2

Appel d'offres N°01/2025/ Vente d'un terrain/Bouhnach

Société Entreprise Youssef El Taief S.A en faillite

Identifiant unique : 9245/K

Dans le cadre du jugement N°169 rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana le 30/4/2019, Le syndic de faillite de la société Entreprise Youssef El Taief S.A en faillite, se propose de mettre en vente par appel d'offres un terrain; d'une superficie de 39028 m² partie de titre foncier n°99098/53033 Ariana; sis route Bouhnach Borj Etouil liée entre Raouad et Autoroute GP 8, clôturé en Briques, dont surface bâtie 2781,8 m² (Bureaux, entrepôts, Garages, Lavage ....).

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du syndic de faillite, domicilié au 53, rue Echam 2ème étage App n°6 - 1002 Tunis, Tél : 71.830.168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars non remboursable.

Les offres doivent être adressées par rapide poste sous plis fermé ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention «A ne pas ouvrir- vente d'un terrain/Bouhnach - Société Entreprise Youssef El Taief - 01/2025» à l'adresse suivante : Ameur Mansour, syndic de faillite, 53, Rue Echam 2ème Etage App N°6 - 1002 Tunis, au plus tard le 24 mars 2025, le cachet de la poste fait foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier des charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2025400536VEPA2

APPEL D'OFFRES N°02/2025/ VENTE D'UN TERRAIN / El Taief

Société Entreprise Youssef El Taief

S.A en faillite

Identifiant Unique : 9245/K

Dans le cadre du jugement n°169 rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana le 30/4/2019, Le syndic de faillite de la société Entreprise Youssef El Taief S.A en faillite, se propose de mettre en vente par appel d'offres un terrain, d'une superficie de 9059 m² objet de titre foncier n°26742 Ariana; sis à l'Avenue de L'Union du Maghreb Arabe la Soukra Ariana, dont surface non bâtie 5444 m², la partie construite est composée de bâtiments et d'entrepôts.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du syndic de faillite, domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis - Tél : 71830168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars non remboursable.

Les offres doivent lire adressées par rapide poste sous plis fermé ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention «A ne pas ouvrir - vente d'un terrain/El Taief - Société Entreprise Youssef El Taief - 02/2025» à l'adresse suivante : Ameur MANSOUR, syndic de faillite, 53, Rue Echam 2ème Etage App N°6 - 1002 Tunis, au plus tard le 24 mars 2025, le cachet de la poste fait foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier des charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2025400537VEPA2

APPEL D'OFFRES N°03/2025/ VENTE D'UN TERRAIN «ELHANA 663»

Société Entreprise Youssef El Taief

S.A En Faillite

Identifiant Unique : 9245/K

En vertu du jugement n°169 rendu par le Tribunal de première instance de l'Ariana le 30/4/2019, le syndic de faillite de la société Entreprise Youssef El Taief S.A se propose de mettre en vente par appel d'offres un terrain; titre foncier, d'une superficie de 4481 m² sis à Cité Sousse Sud.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du syndic de faillite, domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App N°6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars non remboursable.

Les offres doivent être adressées par rapide poste sous plis fermé ne précisant pas l'Identité du soumissionnaire et portant la mention «A ne pas ouvrir - vente d'un terrain - Société Entreprise Youssef El Taief-03/2025» à l'adresse suivante : Ameur MANSOUR, syndic de faillite, 53, Rue Echam 2ème Etage App N°6 - 1002 Tunis, au plus tard le 24 mars 2025, le cachet de la poste fait foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier des charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2025400538VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société Héliopolis de Promotion Touristique

S.A au capital de 10.800.000 Dinars

67, Rue Oum Kalthoum ESC.C - Tunis

Identifiant Unique : 0341493G

Messieurs les actionnaires de la Société Héliopolis sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le vendredi 4 avril 2025 à dix heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31/12/2024.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2024.

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024.

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2024.

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code de sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Renouvellement du mandat du conseil d'administration.

- Quitus aux dirigeants et aux administrateurs.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour formalité.

2025R00439SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Attijari Recouvrement

S.A au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Rue Abou Hamed El Ghazeli Résidence Omar - Bloc A - 3ème étage - Montplaisir - 1073

RC : B19512001

MF : 0754374 V/A/M

Les actionnaires de la Société Attijari Recouvrement, sont invités à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 25 Mars 2025 à partir de 9H30, au siège social de la banque Attijari de Tunisie, sis au 24 rue Hédi Karray - centre Urbain Nord - 1080 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024 ;

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 ;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2024 et approbation des conventions réglementées ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Fixation des montants des jetons de présence ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Nomination d'un nouvel administrateur;

9. Pouvoirs en vue des formalités.

2025400522SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GAT PROMOTION IMMOBILIERE

SA au capital de 19.000.000 DT

N° Affiliation CNSS : 62196093

I.U : 1325482S

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Promotion Immobilière, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 mars 2025 à 10h aux bureaux de la société sis au 25 Avenue Jean Jaurès, 11ème étage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;

- Approbation des conventions réglementées au 31/12/2024 ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2024;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

Messieurs les actionnaires peuvent assister à ladite Assemblée sur présentation de leur identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2025400534SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GAT IMMOBILIER

Société anonyme

Au capital de 1.851.520 DT

N° d'Affiliation CNSS : 334-43

I.U : 0000536E

Siège social : 15 Bis Rue Ghandi - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Immobilier, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 mars 2025 à 9h aux bureaux de la société sis au 25 Avenue Jean Jaurès, 11ème étage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

- Lecture des rapports : général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2024 ;

- Approbation des conventions réglementées au 31/12/2024 ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 :

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2024 ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs;

- Désignation du commissaire aux comptes;

Messieurs les actionnaires peuvent assister à ladite Assemblée sur présentation de leur Identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2025400535SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAR AMEN

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE

Au capital de 2.500.000 de dinars

Siège social : Chez Amen Bank Avenue Mohamed V - Tunis

RNE : 0645357 L

RC : B168021999

Messieurs les actionnaires de la société SICAR AMEN sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 mars 2025 à 11h au siège social d'AMEN BANK sis à l'avenue Mohamed V - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024 ;

2) Lecture du rapport Général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2024 et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2024 ;

3) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2024 et approbation des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales:

4) Quitus aux administrateurs;

5) Affectation du résultat relatif à l'exercice 2024 ;

Conformément aux articles 29-36 et 39 des statuts de la société SICAR AMEN, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2025400540SANB3

Avis à tous les actionnaires

SOCIETE VIAMOBILE

Société anonyme

Au capital de 7.979.780,000 dinars

Siège social : Pole El Ghazala des technologies de la communication route de Raoued, cité El Ghazala - 2083 Ariana

Identifiant Unique : 1123386X

Annulation de la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

prévue le 27 Février 2025 et la reporter à une date ultérieure qui sera annoncée conformément à la loi.

Le Conseil d'Administration de la société informe tous les actionnaires de la société VIAMOBILE S.A qu'il a décidé d'annuler la convocation à l'assemblée générale extraordinaire émise par lui et prévue pour se tenir le jeudi vingt sept Février deux mille vingt cinq (27/02/2025), à 16 heures, au local situé dans l'immeuble sis au n°66 rue des Minéraux, Bloc D, 1er étage, zone industrielle Charguia I, - Tunis.

Le Conseil d'Administration informe également qu'il fixera ultérieurement une nouvelle date pour l'assemblée générale susmentionnée et la convoquera à nouveau, et qu'elle sera annoncée et publiée conformément aux délais et formats légaux.

Le Conseil d'Administration informe également que, conformément à ce communiqué, toutes les publications émises concernant la convocation à l'assemblée générale susmentionnée sont considérées comme annulées, inapplicables et non contraignantes pour la société et les actionnaires. Il s'agit des communiqués suivants :

L'avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne n°11 de l'année 2025 paru le 28/01/2025.

L'avis publié dans les journaux "Achourouk" et "Le Quotidien" parus le 30/01/2025.

L'avis publié au Journal Officiel du Registre National des Entreprises n°21 paru le 30/01/2025 (Annonce N°20257649).

2025400541SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE TUNISIENNE

S.A au capital de 150 000 dinars

6 Rue Lucie Faure Tunis

IU : 5577 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Tunisienne, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le lundi 24 mars 2025 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2024.

2) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2024 et affectation du résultat dudit exercice.

4) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2024.

5) Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2025,

6) Approbation des conventions réglementées.

2025400542SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2025

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0633363 /V.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière SALAMMBO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 avril 2025, à 9h30, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Quitus à un administrateur sortant;

- Renouvellement de mandat d'administrateur ;

- Fixation des jetons de présence ;

- Remplacement d'un administrateur ;

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2025400547SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2025

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0447178/F.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière ALYSSA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 avril 2025 à 8h30 à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Quitus à un administrateur sortant;

- Fixation des jetons de présence,

- Remplacement d'un administrateur ;

- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2025400549SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2025

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0644763/S.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière HANNIBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 avril 2025, à 9h45, à la «MAISON DE L'ENIREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Quitus à un administrateur sortant;

- Renouvellement de mandat d'administrateur ;

- Fixation des jetons de présence,

- Remplacement d'un administrateur ;

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2025400551SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2025

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0707304/Q.N.M

Messieurs les actionnaires de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 10 avril 2025, à 10h00, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Quitus à un administrateur sortant ;

- Renouvellement de mandat d'administrateur ;

- Fixation des jetons de présence,

- Remplacement d'un administrateur ;

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2025400553SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

SOCIETE FRERES BEN AYED SARL

Au capital de 1.200.000 Dinars

Siège social : Route Gremda Km 2 Sfax

RNE : 0420693 N

Messieurs les associés de la Société FRERES BEN AYED SARL, sont convoqués à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 4/4/2025 à onze heures, à l'Immeuble Al BADR, rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac 1053 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2024,

2. Approbation des états financiers et des comptes arrêtés au 31/10/2024,

3. Approbation des conventions régies par l'article 115 du code des sociétés commerciales,

4. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/10/2024,

5. Quitus au Gérant,

6. Pouvoirs pour formalités.

2025X00283SRLB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'assemblée générale constitutive

De la Société Citoyenne Locale

Jemna Arajin Elkarama

En raison de manque du quorum lors de l'Assemblée Générale Constitutive du samedi 15 Février 2025 à quinze heures (15 h) à la maison de jeune de Jemna, la commission constitutive de la Société Citoyenne Locale Jemna Arajin Elkarama invite tous les participants à l'Assemblée Générale Constitutive le Jeudi 13/3/2025 à vingt et une heures (21h) à la maison de jeune de Jemna.

Ordre du jour :

- Approbation des statuts de la société

- Election des membres du Conseil

- Nomination d'un commissaire aux comptes de la société.

2025R00457SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Sté Communale Locale Les Travailleurs

Au capital social de 11200 Dinars

Siège social : Rue Habib Thameur - Tebourba 1130

Identifiant Unique : 1858051J

Les actionnaires de la société ELKADIHETTES sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu mercredi 12 mars 2025 à (10h) au siège de la société, et au cours de laquelle il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire

2- Approbation des rapports financier et moral de l'année 2024.

3- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

4- Pouvoirs pour accomplissement des formalités de publication légale.

2025400544SODB3

DIVERS

Avis au public

Clôture de liquidation

Maître Guesmi Lazhar liquidateur de la société G.A.COM matricule fiscal 1499135/M annonce la clôture des travaux de liquidation le 20 février 2025.

2025R00440DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Il est porté à la connaissance du public que M Mohsen Chiha a perdu son titre de propriété d'un terrain de superficie de 225m² sis à la route Elain klm4 Sfax acte notarié daté du 20/9/1981 dressé par les notaires Karray Mohamed et Mziou Mahmoud et il veut extraire une copie tenant lieu et place de l'originale par l'intermédiaire du notaire Hachicha Chahir et chaque offesant doit se manifester dans un délai de 30 jours à son bureau sis à la rue des notaires Sfax.

2025X00273DIVD2

Avis

Les héritiers de Gargouri Aicha annonce qu'elle possède un terrain planté par 16 oliviers, situé à wed Laachech provenant par l'acte de partage qui était fait le 3 décembre 2000 rédigé par les deux notaires Mohamed Mzid et son père, ils ont perdu l'acte de possession et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sis à Sakiet Eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2025X00278DIVD2

Avis

M Hamdi ben Hassib éden Bahri, son numéro de CIN 08775047, annonce que le titre de propriété de son père du terrain superficie 558 mètres carrés situé à Sfax route eddaier km 8 est perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2025X00280DIVD2

Avis

Belhassen ben Mohamed Triki cin 05390542 annonce qu'il a perdu le titre de propriété du terrain nu d'une superficie de 11775 m² sis à la route Habana km 16 Sfax rédigé par les notaires Abid Taieb et Mbarek Habib le 29/3/2007 enregistré le 03-04-2007 n°M016464 il veut avoir une deuxième copie remplaçant le titre original perdu les oppositions doivent être adressées pendant 30 jours de la date de publication au jort et au journal quotidien à l'étude du notaire Ghozzi Houssem au 1er étage imm El Euch 11 rue Ali Balhouen Sfax.

2025X00284DIVD2

Avis

Les Héritiers de Abdelhamid Ben Alarbi Ben Ammar déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 887.50 m² sise à la route de Gabès Km 7 est perdu. Ils veulent extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être aux bureaux de notaire Ketata Moncef dans un délai de 30 j de ce jour.

2025X00285DIVD2

Avis

Les Héritiers de Khalifa Nsiri et Souad Azzouzi qui sont Amel, Samia, Raja, Karima, annoncent que le titre de la propriété de leur héritier d'un terrain d'une superficie de 289.74 mètres carrés contient une construction d'une maison de deux étages et un garage situé à la route de Mharza Km 4 Sfax limité au sud cité Donia au nord Elchirif à l'ouest Nahj et à l'Est Rabah Elbanani ont pour origine un acte de vente au 05 Janvier 2008 par Mohamed Hedi Turky et Mourad Chtourou a disparu et ils veulent extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ahmed Sellami situé à Sfax Médina dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2025X00288DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Salem Ben Essadak Said annonce qu'il a perdu son acte de propriété original de deux parcelles de terrain situées à Ouled Youssef Jbeniana Sfax, la première parcelle a une superficie de 1952.85 m², incluant la construction de la moitié sud d'une oliveraie, limitée par Ahmed ben Said du nord, par Mohamed Ben Rajeb de l'est, par une route de l'ouest et par Belgacem Ben Jabeur du sud. La deuxième parcelle a une superficie de 1132.65 m², limitée par Mohamed Ben Jabeur du nord, par Salem Ben Said et son frère Ahmed de l'est, par une route de l'ouest et par Ahmed ben Said du sud, daté le 14 janvier 2019 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplace le premier à la preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit sur les dites propriétés doit inscrire son opposition au bureau du notaire Trichili Noureddine à Jebeniana Sfax dans un délai de 70 jours à partir de cette annonce.

2025X00289DIVD2

Perte

Mm Ben Regiga Mariem CIN n°01238077 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 10/7/2005 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Chaieb Hedhemi, est égaré, et entend

extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente à l'étude de maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépassant pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2025X00290DIVD2

Avis complémentaire

Les demandeurs, héritiers de Mouldi Rihani ont déposé au tribunal foncier de Bizerte par leur avocate Maître Raoudha Khelil la demande de mise à jour n°10172 pour l'inscription d'un transfert de propriété d'une vente d'Ali ben Hasan El Bahri au profit de Khadija El Houki par un contrat de vente souscrit le 24/7/1979 et enregistré le 01/9/1979 sous le n°46 concernant la totalité du terrain objet du titre foncier n°34517 Bizerte, et l'objet de la parcelle n°601 contenant 1665M2, et puis l'inscription du contrat sous-seing privé souscrit le 01/9/1983 et enregistré le 9/9/1983 entre Khadija Bent Abd Latif El Houki au nom du vendeur et El Mouldi Ben Hasan Rihan au nom de l'acheteur, l'objet d'un terrain nu nommé du «Tanekl essakouhi» situé à Aousja, contenant 1665M2 et l'objet du titre foncier n°133519.

Donc selon les dispositions de l'article 17 de la loi n°34 de 2001 daté du 10 avril 2001 concernant la mise à jour des titres fonciers, l'opposition à cette demande est à partir de la date de cette annonce et jusqu'à l'expiration du délai de deux mois.

2025400555DIVD2

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	113 531 830	97 769 880
Obligations et valeurs assimilées		113 531 830	97 769 880
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	-
Placements monétaires et disponibilités		72 028 671	34 514 741
Placements monétaires	5	69 884 127	31 885 611
Disponibilités		2 144 544	2 629 130
Autres actifs	6	-	243
TOTAL ACTIF		**185 560 501**	**132 284 864**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	418 864	163 301
Autres créditeurs divers	8	33 448	39 481
TOTAL PASSIF		**452 312**	**202 782**
ACTIF NET			
Capital	9	173 785 078	124 408 190
Sommes capitalisables			
Sommes distribuables de l'exercice		11 323 111	7 673 891
ACTIF NET		**185 108 189**	**132 082 082**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**185 560 501**	**132 284 864**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

ETAT DE RESULTATAU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	*Note*	*Année 2024*	*Année 2023*
Revenus du portefeuille-titres	10	7 310 993	5 946 025
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 254 048	5 946 025
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		56 945	-
Revenus des placements monétaires	11	2 416 490	1 043 990
Revenus des prises en pension	12	2 207 853	2 195 705
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**11 935 336**	**9 185 720**
Intérêts des mises en pension		-	-
Charges de gestion des placements	13	(1 461 352)	(1 174 592)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**10 473 984**	**8 011 128**
Autres charges	14	(214 280)	(167 222)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**10 259 704**	**7 843 905**
Régularisation du résultat d'exploitation		(1063 407)	(170 014)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**11 323 111**	**7 673 891**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 063 407)	170 014
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(44 102)	56 485
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		73 884	71 534
Frais de négociation		-	(182)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**10 289 486**	**7 971 742**

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2024(en DT)

Libellé	*Année 2024*	*Année 2023*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	10 289 486	7 971 742
Résultat d'exploitation	10 259 704	7 843 905
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	73 884	71 534
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(44 102)	56 485
Frais de négociation de titres	-	(182)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	42 736 621	17 747 645
Souscriptions		
- Capital	129 865 721	102 132 335
- Régularisation des sommes non distribuables	8 007 536	5 664 468
- Régularisation des sommes distribuables	4 348 481	3 192 049
Rachats		
- Capital	(90 609 855)	(85 147 084)
- Régularisation des sommes non distribuables	(5 590 188)	(4 732 060)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 285 074)	(3 362 063)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**53 026 107**	**25 719 388**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	132 082 082	106 362 694
En fin de l'exercice	185 108 189	132 082 082
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	985 856	843 715
En fin de l'exercice	1 296 934	985 856
VALEUR LIQUIDATIVE	142,727	133,977
TAUX DE RENDEMENT	6,53%	6,28%

2025400548BCFA5

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0447178/F.N.M

BILAN DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2024 en (DT)

ACTIF	NOTE	31/12/2024	31/12/2023	
Portefeuille-titres	4	44 301 158	45 437 616	
Obligations et valeurs assimilées		44 301 158	45 437 616	
Placements monétaires et disponibilités		14 609 235	14 315 378	
Placements monétaires	5	14 609 235	14 315 378	(*)
Créances d'exploitation	6	8 047	427 759	(*)
TOTAL ACTIF		**58 918 440**	**60 180 753**	
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	133 327	131 216	
Autres créditeurs divers	8	27 505	22 300	
TOTAL PASSIF		**160 832**	**153 515**	
ACTIF NET				
Capital	9	55 163 806	56 580 560	
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		510	313	
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 593 292	3 446 364	
ACTIF NET		**58 757 608**	**60 027 238**	
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**58 918 440**	**60 180 753**	

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0447178/F.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2024en (DT)

	NOTE	Année 2024	Année 2023	
Revenus du portefeuille-titres	10	3 068 665	3 057 234	
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 068 665	3 057 234	
Revenus des placements monétaires	11	559 123	388 050	(*)
Revenus des prises en pension	12	633 523	509 475	(*)
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**4 261 311**	**3 954 759**	
Charges de gestion des placements	13	(528 362)	(517 411)	
REVENU NET DES PLACEMENTS		**3 732 949**	**3 437 348**	
Autres charges	14	(90 418)	(85 793)	
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 642 531**	**3 351 555**	
Régularisation du résultat d'exploitation		(49 239)	94 810	
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 593 292	3 446 364	
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		49 239	(94 810)	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		24 563	38 826	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**3 667 094**	**3 390 381**	

(*) Les revenus des prises en pension présentés initialement au niveau de la rubrique « Revenus des placements monétaires » ont été classés dans une rubrique spécifique.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0447178/F.N.M

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2024en (DT)

	Année 2024	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 667 094	3 390 381
Résultat d'exploitation	3 642 531	3 351 555
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	24 563	38 826
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(3 280 092)	(2 494 484)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 656 632)	(336 978)
Souscriptions		
- Capital	29 501 621	34 005 900
- Régularisation des sommes non distribuables	6 823	(193 270)
- Régularisation des sommes distribuables	1 384 087	1 547 328
Rachats		
- Capital	(30 942 541)	(34 274 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	(7 220)	196 042
- Régularisation des sommes distribuables	(1 599 402)	(1 618 577)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(1 269 630)**	**558 918**
ACTIF NET		
En début de période	60 027 238	59 468 320
En fin de période	58 757 608	60 027 238
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	568 860	571 545
En fin de période	554 373	568 860
VALEUR LIQUIDATIVE	**105,989**	**105,521**
TAUX DE RENDEMENT	**6,18%**	**5,89%**

2025400550BCFA5

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

BILAN arrêté le 31/12/2024(en DT)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	837.400	651. 835
Actions et droits rattachés		175.362	2. 312
Obligations et valeurs assimilées		629.930	649. 523
Titres OPCVM		21.108	-
Placements monétaires et disponibilités		217.519	169. 859
Disponibilités		217.519	169. 859
Autres actifs		-	12
TOTAL ACTIF		**1.054.919**	**821. 706**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	2.496	1. 113
Autres créditeurs divers	6	27.322	28. 002
TOTAL PASSIF		**29.818**	**29.115**
ACTIF NET			
Capital	7	1.006.009	780.101
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	3
Sommes distribuables de l'exercice en cours		19.090	12. 487
ACTIF NET		**1.025.101**	**792.591**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**1.054.919**	**821.706**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

Etat de résultat Arrêté au 31/12/2024(en DT)

Libellé	Note	Année 2024	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	8	51.349	49.855
Dividendes		7.434	138
Revenus des obligations et valeurs assimilées		43.915	49.717
Revenus des placements monétaires		-	-
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		51.349	49. 855
Charges de gestion des placements	9	(9.124)	(8.870)
REVENU NET DES PLACEMENTS		42.225	40.985
Autres charges	10	(26.626)	(26.710)
RESULTAT D'EXPLOITATION		15.599	14.275
Régularisation du résultat d'exploitation		(3.491)	(1.788)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		19.090	12.487
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3.491	1.788
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		15.622	(206)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		(700)	1.197
Frais de négociation de titres		(547)	(184)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**29.974**	**15.084**

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

Etat de variation de l'actif net arrêté au 31/12/2024 (en DT)

Libellé	Année 2024	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	29.974	15.084
Résultat d'exploitation	15.599	14.275
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	15.622	(206)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(700)	1.197
Frais de négociation de titres	(547)	(184)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(12.210)	(18.616)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	214.746	(192.282)
Souscriptions		
- Capital	938.898	583.166
- Régularisation des sommes non distribuables	(3.591)	236
- Régularisation des sommes distribuables	14.891	7.673
Rachats		
- Capital	(725.882)	(771.856)
- Régularisation des sommes non distribuables	2.108	(385)
- Régularisation des sommes distribuables	(11.678)	(11.115)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**232.510**	**(195.814)**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	792.591	988.405
En fin de l'exercice	1.025.101	792.591
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	7.295	9.061
En fin de l'exercice	9.287	7.295
VALEUR LIQUIDATIVE	110,380	108,648
TAUX DE RENDEMENT	3,17%	1,65%

2025400552BCFA5

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	1 663 949	1 326 419
Actions et droits rattachés		1 663 949	1 326 419
Placements monétaires et disponibilités		394 055	273 426
Disponibilités		394 055	273 426
TOTAL ACTIF		**2 058 004**	**1 599 845**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	7 236	5 844
Autres créditeurs divers	6	30 509	24 897
TOTAL PASSIF		**37 745**	**30 742**
ACTIF NET			
Capital	7	1 981 324	1 550 316
Sommes distribuables			
Sommes distribuable de l'exercice en cours		38 935	18 787
ACTIF NET		**2 020 259**	**1 569 103**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**2 058 004**	**1 599 845**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

ETAT DE RESULTATAU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Année 2024	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	8	87 792	73 528
Dividendes		87 792	73 528
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		87 792	73 528
Charges de gestion des placements	9	(25 544)	(21 357)
REVENU NET DES PLACEMENTS		62 248	52 170
Autres charges	10	(30 120)	(28 946)
RESULTAT D'EXPLOITATION		32 128	23 224
Régularisation du résultat d'exploitation		6 807	(4 438)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		38 935	18 787
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(6 807)	4 438
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		140 632	112 828
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		16 116	(37 793)
Frais de négociation de titres		(3 777)	(1 859)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**185 099**	**96 401**

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêté au 31/12/2024 en (DT)

	Année 2024	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	185 099	96 401
Résultat d'exploitation	32 128	23 224
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	140 632	112 828
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	16 116	(37 793)
Frais de négociation de titres	(3 777)	(1 859)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	266 057	254 114
Capital initial		
Souscriptions		
- Capital	710 392	493 800
- Régularisation des sommes non distribuables	27 022	-
- Régularisation des sommes distribuables	18 344	(45 400)
Rachats		
- Capital	(448 584)	(208 900)
- Régularisation des sommes non distribuables	(29 580)	-
- Régularisation des sommes distribuables	(11 537)	14 614
VARIATION DE L'ACTIF NET	**451 156**	**350 515**
ACTIF NET		
En début de période	1 569 103	1 218 588
En fin de période	2 020 259	1 569 103
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	16 385	13 536
En fin de période	19 152	16 385
VALEUR LIQUIDATIVE	105,485	95,764
TAUX DE RENDEMENT	10,15%	6,37%

2025400554BCFA5